

UNE PREMIÈRE
EN FRANCE

Dans le cadre de l'ouverture de son centre départemental de santé **en janvier 2018,**

LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE RECRUTE

30 MÉDECINS GÉNÉRALISTES SALARIÉS

➔ **Contrat** : CDD de 3 ans renouvelable (temps partiel et exercice mixte envisageable)

Possibilité de CDI à terme

➔ **Rémunération selon âge et expérience,**

adossée à la grille de la fonction publique hospitalière

➔ **Temps de travail** : 35 heures annualisées

➔ **Mise à disposition d'un secrétariat médical**

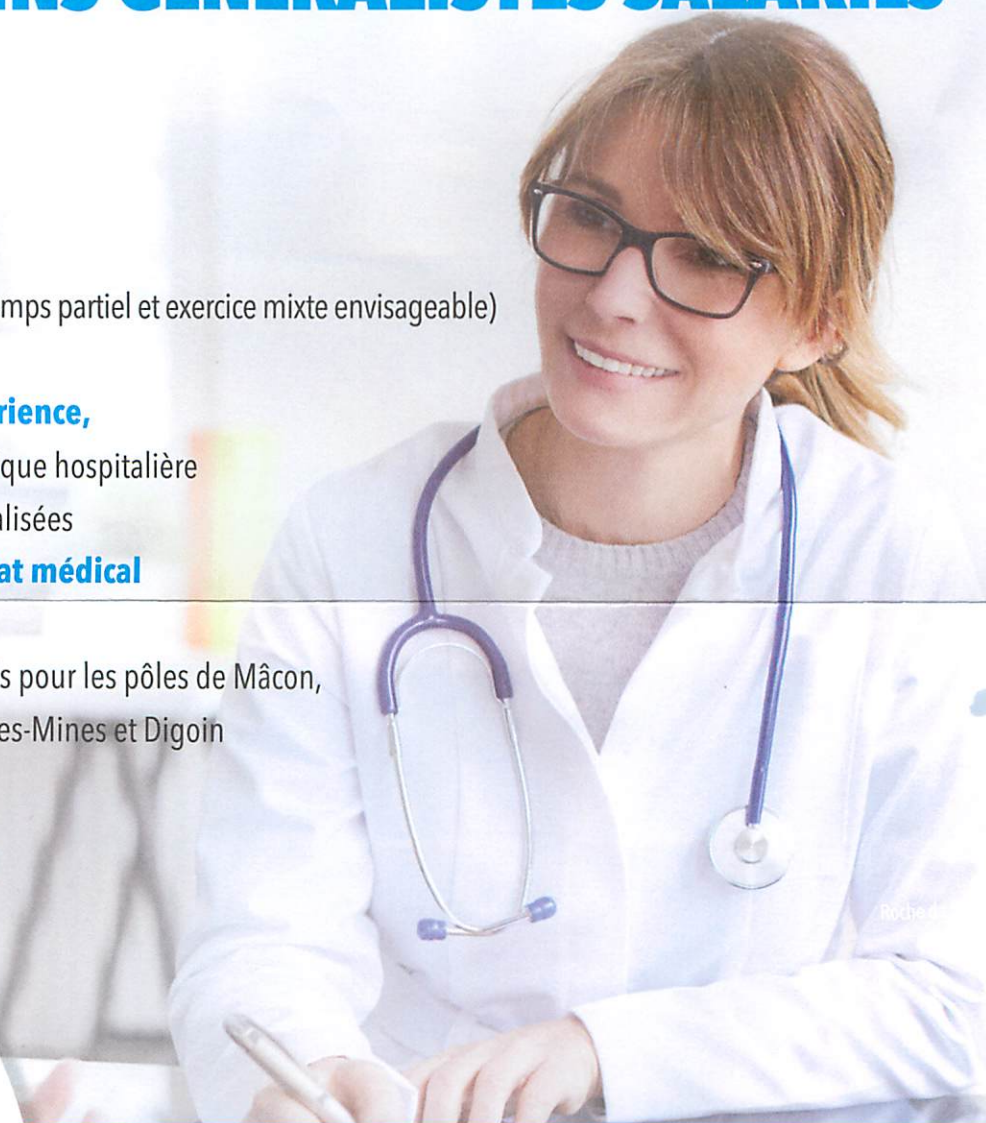
et d'une équipe administrative

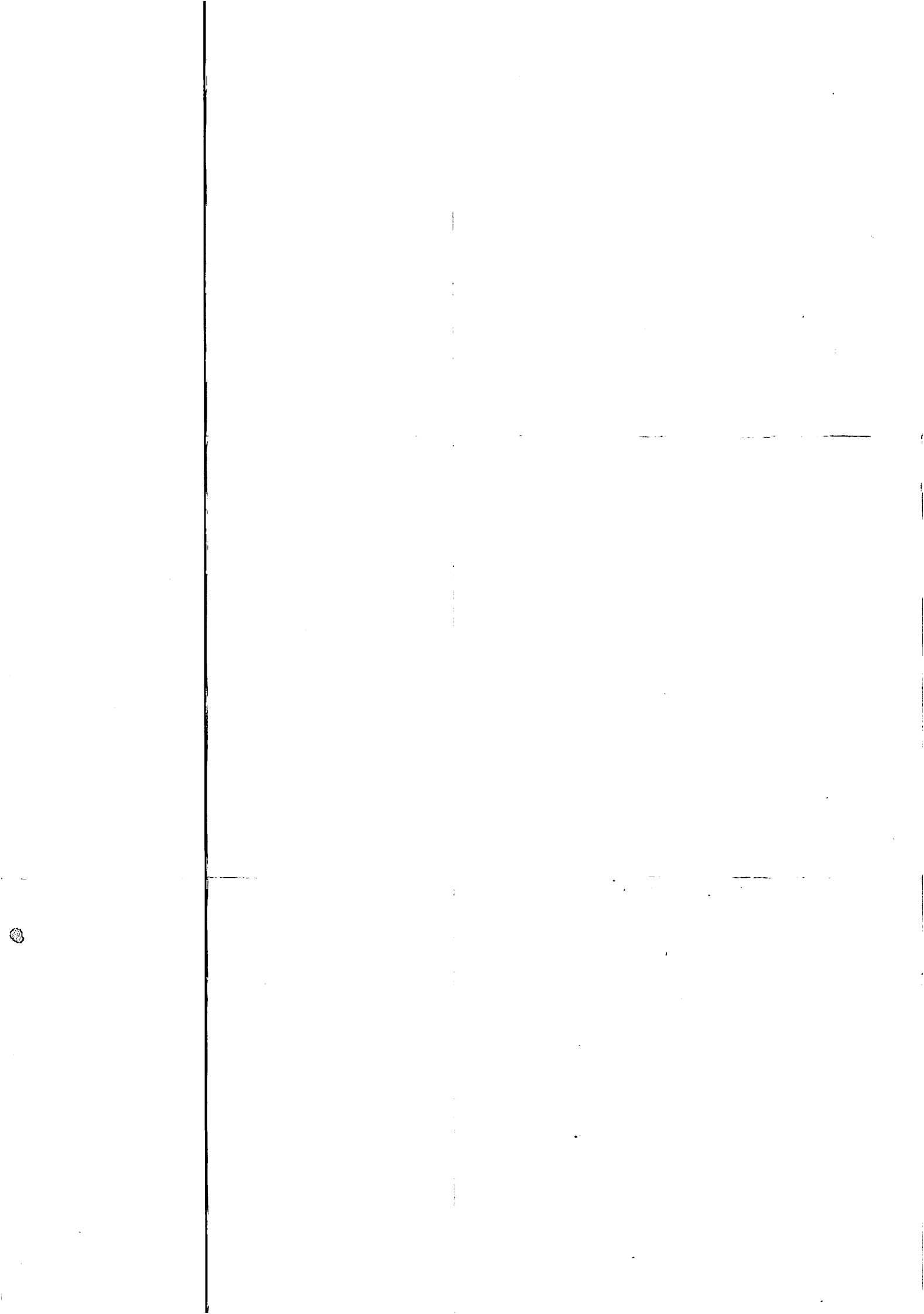
➔ **Localisation** : recrutements effectués pour les pôles de Mâcon,
Chalon-sur-Saône, Autun, Montceau-les-Mines et Digoïn

LA SAÔNE-ET-LOIRE :

- 40 mn de Lyon
- 1 h 20 de Paris
- 2 h de Genève
- 2 h 30 de Marseille

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES
centredesante@cg71.fr ou 03 85 39 55 79
www.centredesante71.fr





Mâcon, le 2 octobre 2017

RECRUTEMENT

30 MÉDECINS généralistes salariés

Docteur,

Le Département de Saône-et-Loire a décidé d'innover et d'expérimenter la mise en place du premier *centre départemental* de santé en France pour faire face au défi majeur que constitue la baisse continue du nombre de médecins généralistes sur son territoire.

Nous prévoyons donc de recruter 30 médecins généralistes salariés, dont 15 médecins dès le mois de janvier 2018.

Structures sanitaires de proximité, les centres de santé présentent un quadruple avantage pour les professionnels de santé : un exercice professionnel regroupé, un allègement de la charge de travail administrative, une diversification des activités et un statut salarié.

C'est en votre qualité de médecin généraliste que je tenais à vous informer personnellement de l'existence de ce projet innovant et que je souhaitais vous présenter les nombreux atouts offerts par le statut de salarié que nous proposons aux médecins :

- la participation à un exercice coordonné, qui permet également de se consacrer à des missions de santé publique
- un appui au quotidien apporté par les secrétariats médicaux et l'équipe administrative du centre de santé
- des contrats à durée déterminée de 3 ans renouvelables et transformables en CDI
- une fixité de la rémunération en référence à la fonction publique hospitalière (de 4 500 € à 5 500 € net selon expérience + prime et avantages annexes)
- des horaires de travail normés (35 heures/semaine, annualisées) qui permettent une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle
- un niveau de protection sociale avantageux (couverture maternité, régime de retraite, etc.)

L'originalité du centre départemental de santé repose par ailleurs sur son caractère multi-sites, avec un siège central basé à Mâcon. Cela permettra d'aboutir à une organisation territoriale de proximité et de proposer aux médecins recrutés, et ainsi aux habitants, plusieurs lieux de consultations, formés de pôles et d'antennes associées. Les premières implantations seront opérationnelles dès janvier 2018 avec 4 pôles et 17 antennes sur l'ensemble du territoire.

Les résidences administratives des personnels médicaux et administratifs seront situées à Mâcon, Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Digoin et Autun.

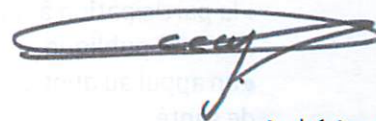
Soyez assuré de mon engagement total dans la réussite de ce projet, pour lequel le Département de Saône-et-Loire mobilisera l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et financiers nécessaires pour que le centre de santé ouvre et fonctionne dès le mois de janvier 2018.

C'est dans cette perspective que je vous invite à rejoindre ce projet innovant et, dans un premier temps, d'en étudier l'opportunité et la faisabilité en bénéficiant d'un contact et d'un suivi individualisé auprès de la cellule d'appui du centre de santé départemental (Tél : 03 85 39 55 79).

Sachez par ailleurs que la Saône-et-Loire, située en Bourgogne du Sud, bénéficie d'une situation privilégiée, à 1h30 de Paris et 45 minutes de Lyon en train, et est ainsi facile d'accès. Parmi ses nombreux atouts, le territoire dispose également d'un patrimoine riche et varié, au cœur de la gastronomie, d'entreprises qui recrutent, et propose de nombreux événements culturels et des loisirs pour toute la famille.

Toutes les informations utiles sont accessibles sur le document joint que je suis heureux de vous adresser sous ce pli, ainsi que sur le site internet dédié www.centredesante71.fr.

Je vous prie de croire, Docteur, à l'assurance de ma considération distinguée.



André Accary
Président du Département de Saône-et-Loire